



PROCÈS-VERBAL du conseil exécutif de l'AFELC-UQAM tenu 02 octobre 2018 à
17 h 32 au J-1180, LOCAL du Pavillon Judith-Jasmin : 405, rue Sainte-Catherine Est, H2L
2C4

ÉTAIENT PRÉSENT.E. S. :

M. Félix Biot, responsable à la coordination

Mme Chanel Vincent-Dubé, responsable aux affaires financières

Mme Émy Girard, responsable aux affaires administratives

M. Emeric Hébert, responsable aux affaires sociopolitiques

Mme Marjorie Leblanc, responsable aux communications

Mme Amanda Masson, responsable aux affaires socioculturelles

Mme Sandrine Loïsele, responsable aux affaires académiques

M Julien Robitaille-Brisson, responsable aux affaires Uqamiennes

ÉTAIENT ABSENT.E. S. :

0. Ouverture et procédures

IL EST PROPOSÉ d'ouvrir la rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

IL EST PROPOSÉ de nommer Félix à l'animation de la rencontre et Émy comme secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Ouverture à 17 h 32

IL EST PROPOSÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture*
- 2. Introduction*
- 3. Opération Mangouste*
- 4. Chalet*
- 5. Mise en demeure*
- 6. Instance et SVE*
- 7. Retour rencontre vérificateur comptable*
- 8. Fourniture de bureau*
- 9. Tour de table*
- 10. Varia*
- 11. Fermeture*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Introduction

1. Discussion sur comment l'ordre du jour sera fait cette année (dans le passé, il y avait des propositions d'autre du jour par Facebook, tandis qu'à l'avenir ce sera fait sur le moment.)
 - Par la suite, la gestion des tours de parole a été discutée, tout devra être fait dans le respect.
2. Il y a eu une suggestion de mettre les procès-verbaux sur google drive pour que tout le monde y ait accès ainsi que d'utiliser des termes plus neutres pour qu'il y ait d'oubli de féminisation de terme.
3. Julien a amené l'idée d'instaurer un « safe world » pour lorsque l'on parle des sujets qui peuvent être plus difficile. Mais si la discussion est pour déborder, y aller plus vers les procédures, les droits de parole, ce sera la responsabilité de l'animateur de ramener le débat.
 - Décider un mot pour pouvoir revenir au sujet initial.
 - Quelques mots ont été proposés (ex : point d'ordre, Vincent, petit mûr), le mot *décorum* a été mis de côté pour qu'il puisse garder sa fonction originale.
 -

Il est proposé : Utiliser le mot petit mûr pour ramener le groupe à l'ordre

Adopté à l'unanimité

2. Opération Mangouste

Arriver de Sandrine : 17 : 58

Il est proposé : Huis clôt

Adopté à l'unanimité

Amendement : Qu'il soit ajouté à la fin de la proposition principale, « mais que deux personnes étudiantes non membres et une personne étudiante membre soit incluent dans le huis clôt. »

Adopté à l'unanimité

Entrer en huis clôt : 18 h 10

Il est proposé : De donner le droit de parole aux personnes qui ont été exempter d'exclu du huis clôt.

Adoptée à l'unanimité

Il est proposé : Fermeture du huis clôt

Adopté à l'unanimité

Fermeture du huis clôt : 19 h 13

Pause de 5 min

Reprise du CE : 19 h 20

3. Chalet

Considérant que c'est une proposition privilégiée

Il est proposé : Plénière de 5 minutes pour parler des chalets (Chanel)

Adopté à l'unanimité

Problème : Dans les années passées, la transmission des tâches ainsi que la fluidité des relations entre les membres du conseil exécutif étaient très présentes.

Solution : Offrir une fin de semaine de formation dans un chalet.

Quelques propositions de chalet :

- **Chalet du centre sportif :** Pas eau, pas électricité et à une heure et demie de Montréal. Prix : 420 \$-35 %

- **Chalet double** : Accès à l'eau, l'électricité (semble être un beau chalet) et à 1 heure de Montréal. Prix : 470 \$
- **Auberge de glacière** : Accès à l'eau, l'électricité, il est pour 6 places et à 90 minutes de Montréal. Prix : 700 \$
- **Chalet Lanaudière** : Accès à l'eau, l'électricité, à lecteur dvd, est relativement proche de Montréal. Prix : 510 \$
- **Chalet Rawdon** (Niché ou Tanière) : Peut accueillir 14 personnes, à un foyer (a l'air joli sur les photos) et est à 30-45 minutes de Montréal. Prix : 395 \$
- **Chalet à Amanda** : Pas d'eau, Pas d'électricité et est à 1 h de Montréal. *Gratuit*

Fin de plénière

— **Chalet spa escapade** : Il faudrait apporter des matelas puisqu'il n'y a que 6 places et il est à 1 h 30 de Montréal. Prix haute saison : 650 \$ (Suggestion d'Emeric)

La majorité s'accorde pour dire qu'il n'aime pas vraiment les chalets sans eau ni électricité.

1. Suggestion d'enlever les chalets qui n'ont pas d'eau et électricité.
 - Enlever aussi le *Chalet double* parce que le terrain est partagé et il a beaucoup de règlements.
2. Suggestion de garder les chalets suivants : *Rawdon, Lanaudière et spa escapade*.
3. Suggestion d'inviter les anciens exécutants.
4. Le chalet *spa escapade* n'est pas disponible pour nous.
5. Le chalet Rawdon serait le meilleur choix.
6. Suggestion de passer les bourses implications dans le chalet.
7. Tout le monde n'est pas totalement d'accord pour mettre la bourse dans la formation, puisqu'il y a quand même un travail.
 - Ils veulent garder leur bourse d'implication, mais peuvent combler en payant le gaz ou les repas.
 - Suggestion de voir en fonction de comment l'AFELC peut fournir et si c'est nécessaire, les exécutants peuvent déboursier.

- Cette année, il y a un désir de partir sur des bonnes bases pour que les erreurs passées ne soient pas répétées (avoir un exécutif en santé qui puisse faire leur année.)

Il est proposé : L'AFELC assume les frais du chalet, du transport, des activités, les imprévus et que les exécutants payent leur épicerie.

Adopté à l'unanimité

Amendement : rayer « et que les exécutants payent leur épicerie. »
Dûment proposée et appuyée.

Il est proposé : L'AFELC assume les frais du chalet, du transport, des activités, les imprévus
Dûment proposée et appuyée.

Considérant que c'est une proposition privilégiée

Il est proposé : Question préalable

Adopté à la majorité

7 pour et 1 contre

Départ du coordonnateur et de la responsable aux affaires administratives

Considérant que c'est une proposition privilégiée

Il est proposé : De remplacer le Présidium par Chanel à l'animation et Julien à la prise de note.

Adoptée à l'unanimité

Considérant que c'est une proposition privilégiée

Il est proposé : De pause de 5 minutes à 20 : 39

Adoptée à l'unanimité

4. Mise en demeure :

Il est proposé : Que l'on signe et envoie la mise en demeure telle que distribuée en conseil exécutif.

Adoptée à l'unanimité

5. Fournitures de bureau

Il est proposé : Que l'on fournisse le local d'association de plusieurs produits hygiénique et de sécurité sexuelle. Incluant les éléments suivants, mais ne s'y limitant pas : condoms, tampons, serviettes hygiéniques, etc.

Adopté à l'unanimité

6. Varia

Il est proposé : *de fermer la rencontre*

Adopté à l'unanimité

Fermeture à **21 h 35**